

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE DE  
SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE  
EXCEPTIONNELLE**

**Session 2004**

**Rapport de Monsieur François DONTENWILLE  
Chargé de mission auprès de l'Inspection générale de l'administration  
de l'éducation nationale et de la recherche,**

**Président du Jury**

**7 juin 2004**

## 1° Les candidats

### a) Les chances statistiques de réussir

Sessions	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2000	69	69	36	10
2001	48	43	21	10
2002	82	78	29	10
2003	55	49	24	12
2004	47	40	23	12

La sélection, forte en 2002 (admission de 12 % des inscrits), a été beaucoup moins sévère ces deux dernières années (admission de 22 à 25 % des inscrits). Cette situation s'explique à la fois par la diminution du nombre d'inscrits (- 42 % entre 2002 et 2004) et l'augmentation du nombre de postes (+ 2).

### b) Le profil des candidats proposés à l'admission

#### L'âge

	Moins de 40 ans	41 à 50 ans	Plus de 50 ans	Total
2002	3	6	1	10
2004	6	4	2	12

#### Les diplômes

	Inférieur au bac	Bac	Supérieur au bac	Total
2002	3	3	4	10
2004	1	6	5	12

Les candidats proposés à l'admission sont de plus en plus jeunes et, surtout, de plus en plus diplômés. La difficulté pour les candidats entrés jeunes dans l'administration, sans autre diplôme qu'un CAP ou un BEP, à acquérir les méthodes et connaissances permettant de concourir dans de bonnes conditions se confirme donc. Pour autant, ces agents, après il est vrai un travail constant, peuvent aussi réussir ; tous les ans, l'un d'entre eux, au minimum est reçu.

## 2° L'examen

### a) L'écrit

L'épreuve écrite reste discriminante. En 2002, un seul candidat admis sur dix n'avait pas eu la moyenne à l'écrit ; en 2003, il s'agissait de quatre candidats admis sur douze ; en 2004, un seul candidat admis sur douze n'a pas eu la moyenne à l'écrit. Cette prépondérance de l'écrit est confirmée par la réussite finale des six premiers admissibles s'étant présentés à l'oral.

Ceci conduit à regretter, comme en 2003, l'absence à l'oral d'une personne ayant eu une excellente note à l'écrit.

b) L'oral

Les candidats sont bien préparés à la première partie de l'entretien. En revanche, la maîtrise des questions du programme est souvent faible. Les candidats ne peuvent se contenter de commencer à préparer l'oral lorsqu'ils apprennent leur admissibilité. Ce point doit être souligné par les préparateurs de l'examen.

L'un des objectifs de l'examen professionnel est de conduire les candidats à se doter d'une culture générale de leur environnement professionnel à travers la connaissance d'un programme portant sur le système éducatif. À ce sujet, il serait souhaitable que ce programme soit modifié de façon à indure des éléments de base sur le budget du MEN et la LOLF.

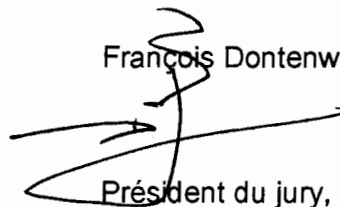
Trois ouvrages, rédigés par des professionnels de l'administration de l'éducation nationale et mis à jour récemment, peuvent être conseillés

- *Le système éducatif*, sous la direction de B. Toulemonde (La documentation française : 29, quai Voltaire 75 007 Paris ; [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr) ; 19 €);

- *Le système éducatif français et son administration (A.F.A.E.)* : 28, rue du Général Foy 75 008 Paris ; [afae@wanadoo.fr](mailto:afae@wanadoo.fr) ; 25 €) ;

- *Le système éducatif français*, par J.L. Auduc et J. Bayard (CNDP ; 14,48 €).

François Dontenwille,



Président du jury,